

Collectivités... *en action!*

Bulletin d'information de la Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Rivière-du-Loup

Numéro 32
Avril 2009

SOMMAIRE

Fonds d'aide	p. 1
11 ^e Concours Québécois en entrepreneuriat	p. 2
Salon Bec Vert	p. 2
Groupe C.N.P.	p. 3
Centre d'accès communautaire à Internet (CACI)	p. 3
Fonds de soutien aux entreprises	p. 4
Assemblée Générale Annuelle de la SADC	p. 4



646, rue Lafontaine, bureau 101
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3C8

Téléphone : (418) 867-4272
Télécopieur : (418) 867-8060
Courriel :
info@sadcmrcriviereduloup.ca
www.sadcmrcriviereduloup.ca

Développement économique Canada
appuie financièrement la SADC

Des mesures d'aide concrète pour les entreprises

Bonne nouvelle !... Par le biais d'une collaboration fructueuse entre Développement économique Canada et le Réseau des SADC du Québec, 46 millions de dollars sont injectés dans les entreprises pour faire face à la crise économique et au défi de la relève.

Une première mesure de 9,6 millions \$, qui se terminait le 31 mars, a permis de fournir une aide financière à une centaine d'entreprises ayant un historique de rentabilité mais qui font face à des difficultés d'accès à du crédit. Pour la MRC de Rivière-du-Loup, ce sont trois entreprises manufacturières qui ont bénéficié de cette aide pour un investissement total de 320 000 \$. Les prêts consentis dans le cadre de cette mesure ont été réalisés à des conditions fort avantageuses pour les entreprises en plus d'améliorer leur fonds de roulement. (plus de détails en page 4)

La deuxième mesure permettra de fournir aux entrepreneurs, au cours des 15 prochains mois, une aide financière sous forme de capital de risque, à deux périodes cruciales dans la vie de leur entreprise : lors du démarrage et au moment du transfert à de nouveaux propriétaires. Les 12 millions qu'investissent conjointement Développement économique Canada et le Fonds commun des SADC (véhicule financier des SADC et des CAE) seront complétés par 24 millions des sociétés de capital de risque et par 2,4 millions des SADC et CAE localement.

Un projet pilote mené l'an dernier avait démontré la nécessité de rendre le capital de risque plus accessible en région. La mesure, améliorée, devrait générer des investissements totaux de 120 millions et permettre de démarrer ou de maintenir en région plus de 40 entreprises.

Type d'aide proposé

Même montant que le montant investi par le promoteur, pour un minimum de 100 000\$ et un maximum de 500 000 \$, qui seront injectés sous forme de débentures convertibles sans rendement exigible pendant 5 ans.

À défaut pour l'entrepreneur de procéder au rachat à l'expiration du terme de 5 ans, la participation de la SADC est transformée en dette remboursable sans intérêt sur une période de 3 ans.

Conditions minimales d'admissibilité

Le projet doit avoir pour objectif de favoriser le démarrage d'une entreprise ou d'effectuer le transfert du contrôle juridique d'une entreprise admissible et doit (ou devra) être financé par une Société de Capital de Risque (SCR) à raison du double du montant investi par le Fonds de démarrage et de relève d'entreprises.

Concours Québécois en entrepreneuriat Plus que jamais, on brasse des affaires



Volet Local

La onzième édition du Concours québécois en entrepreneuriat volet local a couronné ses gagnants lors du traditionnel gala annuel, le 16 avril dernier. Sur le plan de la participation, les affaires sont toujours aussi excellentes. Au cours des dernières semaines, les membres des différents jurys ont analysé quelque 180 dossiers. Au terme du processus de sélection, vingt-six (26) projets ont été retenus, vingt-deux (22) pour le volet Entrepreneuriat étudiant et quatre (4) pour le volet Création d'entreprise. Les gagnantes et gagnants ont reçu leur prix lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue, comme le veut la tradition, au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup, en présence de plusieurs dignitaires.

Le volet création d'entreprise s'adresse aux entreprises nouvellement créées qui se démarquent sur le plan entrepreneurial. Mme Véronique April et

M. Mathieu Caron de la **Ferme Pricalait** (Saint-Épiphane) ont remporté les grands honneurs dans la catégorie bioalimentaire. Pour sa part, Mme Carole Gagnon de **tressage de chaises Carole Gagnon** (Cacouna) a fait de même dans la catégorie Services. Mme Marimaud Morin Dupras de l'entreprise **Origines fabrique pour enfants** (Cacouna), s'est imposée dans la catégorie Exploitation-transformation-production. Enfin, M. François Daris de la **Ferme DR Daris** (Cacouna) a enlevé les honneurs dans la catégorie transmission d'entreprise.

Tous ces gagnants seront finalistes au Gala Régional qui se tiendra à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup le 1^{er} mai prochain sous la présidence d'honneur de M. Christian Pelletier, propriétaire de Propane Sélect.

La meilleure des chances aux finalistes de la région !

Salon Bec Vert



C'est le samedi 2 mai 2009 que le premier salon **Moi j'ai le Bec Vert** aura lieu à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. L'acronyme Bec Vert signifie Bio, Environnement, Coopération, Villégiature, Énergie propre, Restauration et Terroir.

Ouvert à toute la population, ce salon sera une occasion d'échanger avec divers acteurs du virage vert tel que le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Hydro-Québec, des distributeurs, entreprises et producteurs biologiques qui seront sur place pour vous informer. S'ajoutent à cela : dégustations, méchoui biologique, distribution de 700 arbres par le comité embellissement, garderie, bassin de pêche et jeu gonflable.

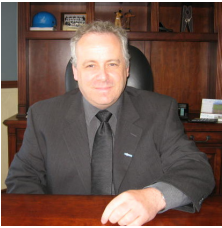
Également au programme : la visite de fermes certifiées biologiques grâce à une navette offerte en après-midi entre 13:30 et 15:00 et des conférences, dont l'une sur le compostage offerte par la Co-éco et l'autre de Monsieur Thomas Duchaine d'Équiterre intitulée « Libérer de notre dépendance au pétrole ».

La Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Rivière-du-Loup est fière d'être partenaire de cet événement et souhaite à tous une journée remplie d'informations et d'activités pour ceux qui ont le **Bec Vert**.

Pour toute question, rejoindre Mme Josée Ouellet au (418) 497-2223 ou par courriel à salonbecvert@hotmail.fr

Groupe C.N.P. Inc.

Finaliste au prestigieux concours provincial Les Mercuriades dans la catégorie Gestion proactive de la main-d'oeuvre



Denis Plourde,
*président et fondateur
du Groupe C.N.P.*

Groupe C.N.P. Inc. a vu le jour en novembre 1996, suite au rêve, et à surtout à la ténacité de monsieur Denis Plourde, l'actuel président et directeur général de l'entreprise.

Spécialisée dans le désossage, le dégraissage et la découpe de viande de porc, Groupe C.N.P. Inc. a connu une très forte croissance de 1996 à aujourd'hui en passant de six (6) employés à temps partiel à deux cent vingt (220) à temps plein. En 2005, l'entreprise s'est portée acquéreur de l'immeuble qu'il occupait depuis le début et a procédé à son agrandissement pour occuper une superficie de 21 700 pieds carrés. Avec l'ajout d'un second congélateur en 2008, la superficie totale est maintenant de 31 100 pieds carrés.

Depuis 1996, grâce à la qualité de ses produits, à sa fiabilité et à sa capacité d'écoute, l'entreprise qui est maintenant de classe mondiale, a réussi à se bâtir une solide et très enviable réputation sur les marchés nationaux et internationaux. En 2008 les exportations ont représenté 68 % du chiffre d'affaires. Groupe CNP approvisionne pas moins de vingt et un (21) pays dont le Japon, les Philippines, l'Australie, la Russie, le Mexique.



C'est le 21 mai prochain à Montréal que seront dévoilés les gagnants des Mercuriades
Bravo à M. Plourde et à toute son équipe et bonne chance pour la grande finale!

Centres d'accès communautaires à Internet (CACI)

Les huit (8) CACI du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup ont encore bénéficié cette année du support technique et financier de la SADC, et ce, grâce à la contribution financière d'Industrie Canada.

En effet les CACI ont pu mettre à jour certains de leurs équipements puisque nous avons à notre disposition, pour ce faire, une enveloppe de près de 5 000 \$ par centre en plus d'un budget spécial nous permettant d'embaucher 2 techniciens stagiaires en informatique qui ont procédé à l'évaluation des besoins, à l'achat et à l'installation des divers équipements. Ils ont également mis leur expertise à la disposition des usagers des centres en assistant des personnes intéressées à améliorer leurs connaissances, notamment en matière d'utilisation des divers logiciels de bureautique.

Aussi, nous avons procédé à l'installation de la suite de bureautique Office 2007 Pro et de la ver-

sion 2009 de l'Encyclopédie Encarta dans la trentaine d'ordinateurs que comptent les CACI. Cette opération a été rendue possible suite à des démarches d'accréditation de la SADC auprès de l'organisme connu sous le nom de Techsoup Canada. Cette accréditation nous a permis d'avoir accès à peu de frais au nombre requis de licences d'utilisation des produits de Microsoft sans avoir à amputer de manière importante le budget annuel dédié à la mise à jour des centres. Techsoup Canada est une entité mandatée par divers grands fournisseurs de logiciel pour faire la gestion de leurs programmes de dons à la communauté. Ce programme est accessible aux organismes caritatifs reconnus ainsi qu'aux organismes à but non lucratif jugés admissibles par Techsoup Canada.



(<http://www.techsoupcanada.ca>)

La SADC accorde 320 000 \$ via le Fonds de soutien aux entreprises

Le 27 février dernier, le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, a confirmé la conclusion d'une entente avec le Fonds commun des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et le Réseau des SADC du Québec pour la mise en place du *Fonds de soutien aux entreprises*.

Initialement, ce nouveau fonds prévoyait un montant de 8 000 000 \$ à injecter dans les PME québécoises situées à l'extérieur des grands centres urbains. Devant le succès rapide connu par cette initiative, Développement économique Canada a augmenté l'enveloppe à 9 600 000 \$.

Les SADC et CAE (Centre d'aide aux entreprises) avaient jusqu'au 31 mars 2009 pour attribuer des prêts à des conditions avantageuses : un congé de capital de deux ans et un taux d'intérêt concurrentiel. L'aide financière accordée aux entreprises leur a permis de combler leurs besoins en matière de fonds de roulement afin de traverser l'actuel contexte de ralentissement économique. Par ce soutien financier, elles pourront poursuivre leurs activités ou réaliser des projets tout en créant ou en maintenant des emplois à long terme.

Par le *Fonds de soutien aux entreprises*, la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup a financé trois entreprises pour un montant global de 320 000 \$. Les investissements consentis ont contribué à créer et à conserver **30** emplois dans la région. Pour l'ensemble de la province, les résultats obtenus sont également plus que satisfaisants. En un mois, les SADC et les CAE ont accordé des prêts à une centaine d'entreprises, ce qui a permis de maintenir plus de 2 200 emplois.



Le président du Fonds commun des SADC, M. Raymond Cimon; le président du Réseau des SADC du Québec, M. Pierre Marois; le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel; le président de la SADC Lac-Saint-Jean Ouest, M. Gratien Ouellet et le directeur général par intérim de Arbrofer, M. Alain Drolet lors de la conférence de presse à Roberval.



Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Rivière-du-Loup se tiendra le mercredi 10 juin 2009 à 7h30. (endroit à déterminer)

Ce sera comme à l'accoutumée l'occasion de présenter le bilan des réalisations de l'année terminée le 31 mars dernier et de procéder à l'élection des administrateurs dont le mandat est rendu à terme.

Bienvenue à tous et à toutes !